

DECRET N° 2003-540 DU 11 DECEMBRE 2003

Portant approbation des états financiers de l'Office National de Stabilisation et de soutien des prix des produits Agricoles (ONS) pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2001-364 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 96 -75 du 02 avril 1996 portant approbation des statuts de l'Office de National de Stabilisation et de soutien des prix des produits Agricoles ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 novembre 2003 ;

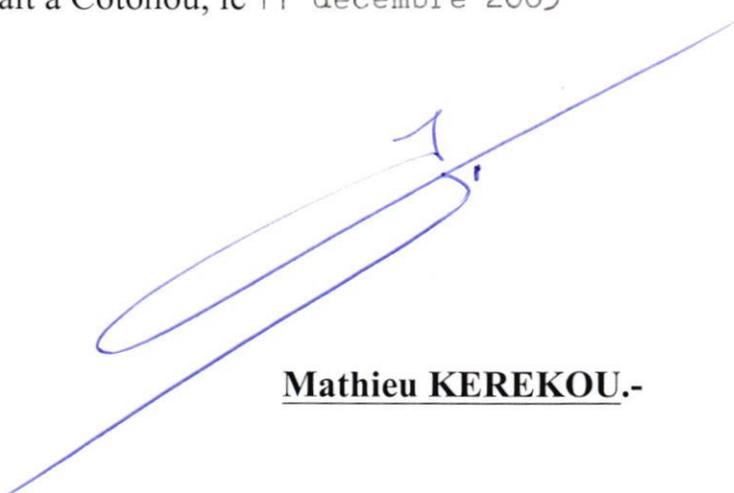
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés, les états financiers de l'Office National de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (ONS) pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 décembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



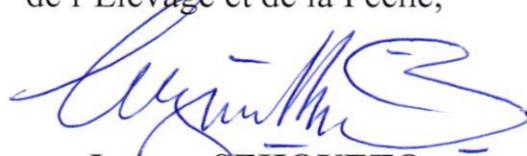
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Lazare SEHOUETO.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MFE 4
MJSL 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-
UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.-